Synthèse mensuelle des signalements d'odeurs – Site de traitement des déchets de Lantic (22)

PV0226 : Suivi mensuel des plaintes olfactives aux abords du site de Lantic (22)

I. Introduction

Période : du 01/02 au 28/02/2026 (PV0226)

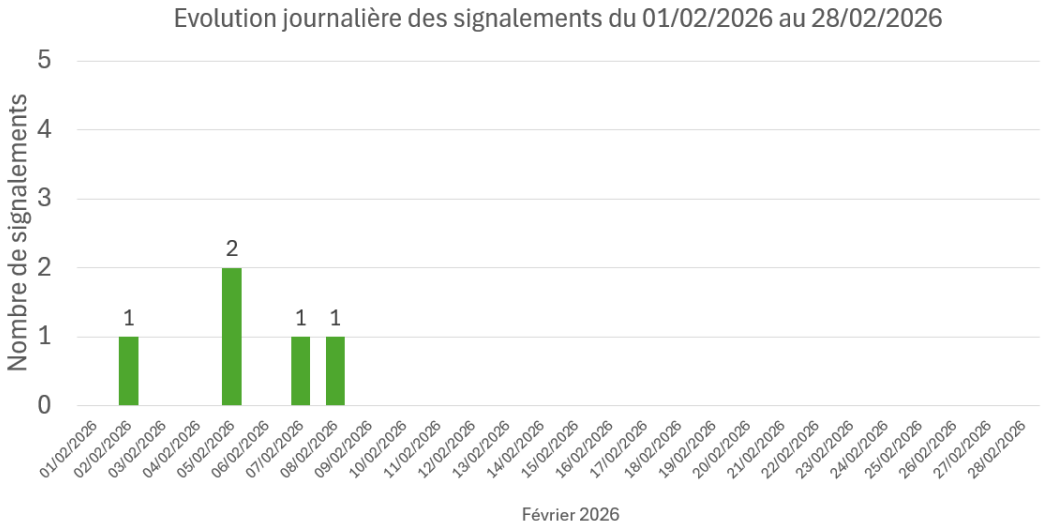
Demandeur : Kerval centre armor

Destinataires : Observatoire des odeurs de Lantic (riverains), M. Briand, J-R Sannier

Rédacteur : A. Langlois (Air Breizh)

II. Synthèse des signalements du 01/02 au 28/02/2026

Période	Nombre jury de nez	Nombre observatoire public	Localisation
Février 2026	04	01	Tréguidel/Lantic



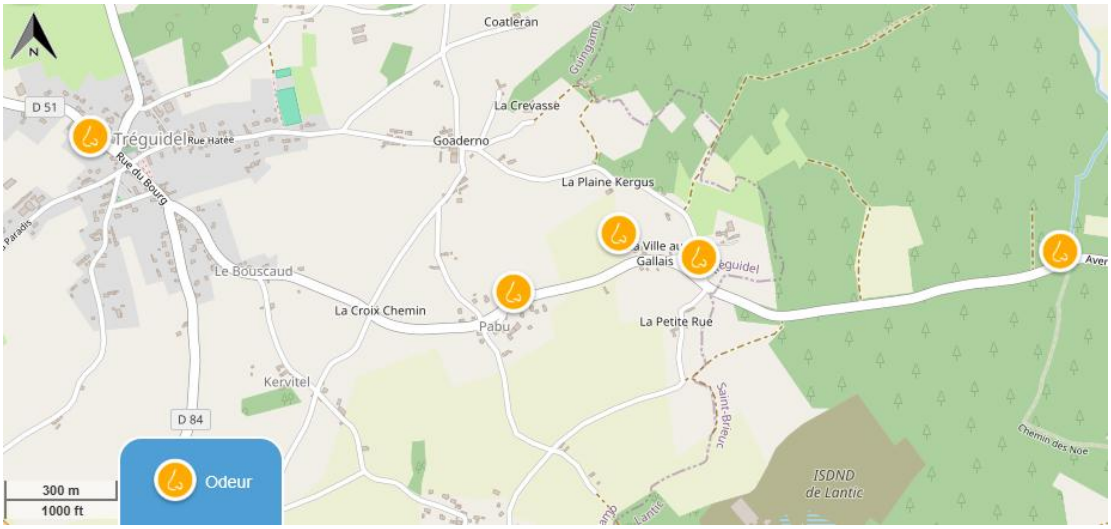
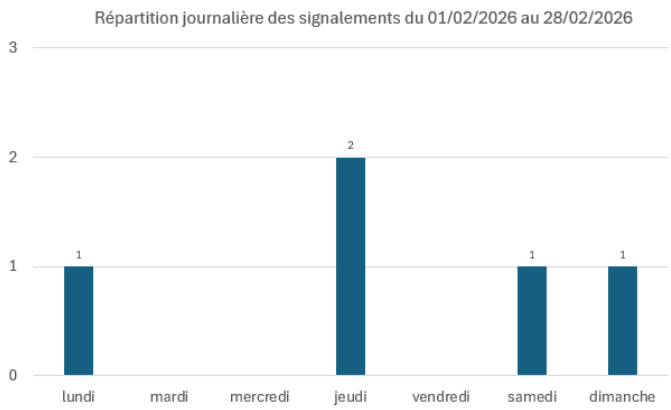
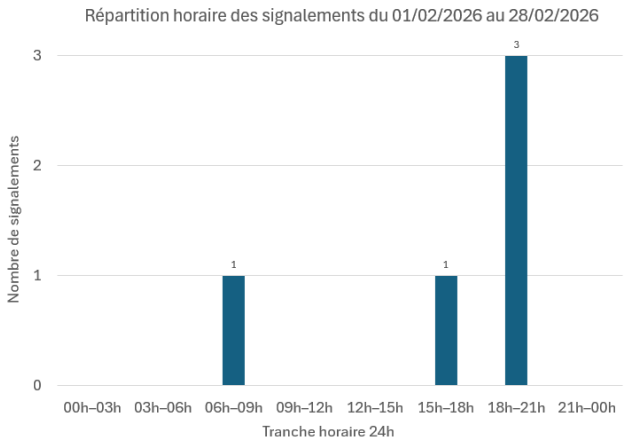


Figure 1 : Localisation des signalements des riverains sur la période du 01/02/2026 au 28/02/2026

III. Répartition des signalements

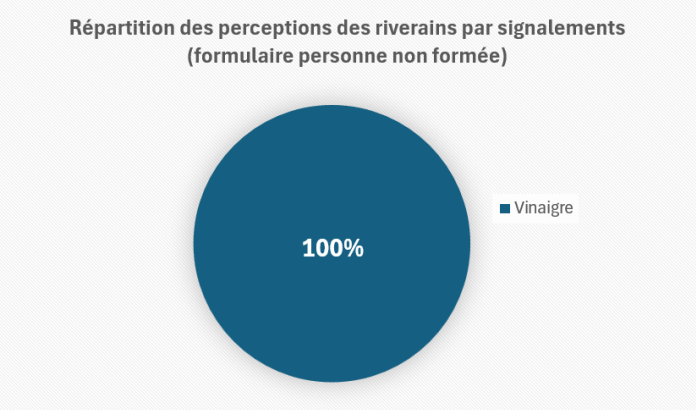
Les graphiques présentent ci-dessous la répartition journalière et la répartition horaire des signalements réalisés par les riverains sur la période du 01/02/2026 au 28/02/2026.

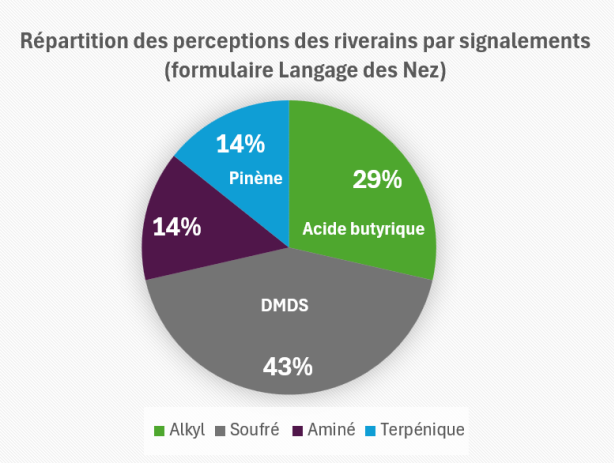




IV. Perceptions des riverains

Les perceptions ont été différenciées selon le niveau de formation de l'utilisateur. Pour le jury de nez, les perceptions sont réparties par pôle olfactif/référents olfactifs tandis qu'elles le sont via les descripteurs spécifiques au site de traitement de Lantic, définis par le cabinet Osmanthe (étude 2024) pour l'observatoire des odeurs public.





A noter, un même signalement de riverain peut concerner plusieurs perceptions simultanées.

Observations générales :

- Quatre signalements « jury de nez » sur le mois de février portant sur quatre pôles olfactifs dont majoritairement le DMDS (soufré) pouvant être retrouvé sur le site de Lantic mais également sur les exploitations agricoles avoisinantes (porcheries)**.**
- Direction des vents (station Météo-France de Saint-Brieuc) du 02/02/2026 au 08/02/2026 : 160°-200°.

➔ **Ces directions correspondent à des vents de secteur Sud. Dans ces conditions, la zone de signalement est susceptible de se situer sous les vents du centre de traitement mais également des exploitations porcines et avicoles à proximité.**